



# REGLEMENT

## ARTICLE 1 :

L'Office de Tourisme des Boutières organise une balade touristique dans les Boutières  
le dimanche 21 octobre 2012.

Cette balade est ouverte à tous les particuliers ayant une voiture ancienne datant de + de 30 ans, tous types et toutes marques.

Les enfants de moins de 18 ans peuvent participer sous la responsabilité d'un adulte.

Le bulletin d'inscription et le présent règlement sont à retirer directement à l'Office de Tourisme des Boutières ou à télécharger sur : [www.tourisme-ardeche-boutieres.com](http://www.tourisme-ardeche-boutieres.com), rubrique « Activités » puis « pêche, sports et loisirs »

Date limite d'inscription : dimanche 14 octobre 2012 - Nombre de participants limité.

Bulletin et règlement signé à renvoyer par mail à : [tour07@orange.fr](mailto:tour07@orange.fr) ou [accueil@tourisme-boutieres.com](mailto:accueil@tourisme-boutieres.com)

## ARTICLE 2 :

Tarif pour 1 personne : 35 €

Tarif pour 2 personnes : 50 €

Tarif pour 3 personnes : 65 €

Tarif pour 4 personnes : 80 €

*Acompte de 15 € par personne à l'inscription*

*(chèque à l'ordre de : Restaurant du Chevalier Blanc)*

Tarif enfant moins de 10 ans : + 10 €

Ce prix comprend l'accueil café le matin, le repas du midi, le roadbook et des cadeaux souvenirs.

## ARTICLE 3 :

2 étapes composeront cette balade : le matin 42 km et l'après-midi 74 km.

Un point de contrôle sur chaque étape sera obligatoire.

Les consignes de sécurité figurent dans le roadbook remis à chaque équipe au départ.

L'équipage ainsi que le véhicule doivent respecter le code de la route.

L'Office de Tourisme des Boutières décline toute responsabilité relative aux incidents, accidents, contraventions qui pourraient survenir lors de cette balade.

En cas de problème technique ou abandon, merci de contacter l'équipe d'organisation.

## ARTICLE 4 :

Accueil des équipes à 9h00 à l'Office de Tourisme des Boutières sur la place de St Martin de Valamas. Accueil café et présentation du déroulement de la journée.

Cette balade n'est pas une course de vitesse.

## ARTICLE 5 :

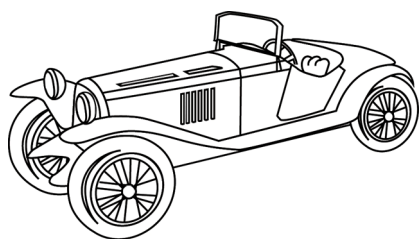
Les participants acceptent d'être photographiés pendant la journée.

Les photos pourront être utilisées à des fins de communication et de promotion à l'Office de Tourisme.

Fait à :

Le :

Signature :



# Bulletin d'engagement Balade au cœur des Boutières

Nom du conducteur : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

☎ : ..... Mail : .....

déclare avoir pris connaissance du règlement du rallye et m'engage à en respecter les clauses.

Nombre de participants / noms et prénoms :

VOITURE :

Marque : ..... Modèle : .....

Année : ..... N° immatriculation : .....

Compagnie d'assurance : .....

N° de permis de conduire du conducteur :

.....

Fait à :

Le :

Signature :

*Office de Tourisme des Boutières*

*La Place*

*07310 St Martin de Valamas*

*04 75 64 80 97*

*accueil@tourisme-boutieres.com*